

Lamartino. . . . .	17,914
Général Changarnier, . . . .	4,687
Voix diverses, . . . . .	12,434
	<hr/>
	7,426,252
Bulletins inconstitutionnels,	23,219
	<hr/>
Total,	7,449,471

Dans sa séance du 20, l'Assemblée nationale ayant adopté à l'unanimité les conclusions de la commission de vérification, son président, M. Marrast, après avoir reçu la démission en masse des ministres, et celle du général Cavaignac, a proclamé le citoyen Charles-Louis-Napoléon Bonaparte Président de la République française depuis ce jour jusqu'au 2e. dimanche de mai 1852. Alors Louis-Napoléon est monté à la tribune, et, après avoir entendu la lecture de la formule du serment, a dit, en étendant la main : " Je le jure ! " " Nous prenons Dieu et les hommes à témoin, a repris M. Marrast, du serment qui vient d'être prêté."

Le nouveau Président a ensuite lu un discours très-convenable, où il dit, entre autres choses : " Mon devoir est tracé, je le remplirai en homme d'honneur. Je verrai des ennemis de la patrie dans tous ceux qui tenteraient de changer, par des voies illégales, ce que la France entière a établi.

"La conduite de l'honorable général Cavaignac a été digne de la loyauté de son caractère et de ce sentiment du devoir qui est la première qualité du chef d'un État.

" Nous avons une grande mission à remplir; c'est de fonder une république dans l'intérêt de tous, et un gouvernement juste, ferme, qui soit aimé d'un sincère amour du progrès, sans être réactionnaire ou utopiste.

" Soyons les hommes du pays, non les hommes d'un parti, et, Dieu aidant, nous ferons du moins le bien, si nous ne pouvons faire de grandes choses. " (Vive la république!!)

Puis il est descendu de la tribune, et a été présenter la main au général Cavaignac, qui la lui a serrée cordialement, au milieu des plus vifs applaudissements.

Il est sorti alors de la salle, accompagné des membres du bureau désignés d'avance. Il portait un habit noir, la rosette de représentant, et la plaque de grand'-croix de la Légion-d'honneur.

La garde nationale et la troupe de ligne, qui faisaient la haie, ont rendu les honneurs, sur son passage, au nouveau Président, et les tambours battaient aux champs. Le canon des Invalides se faisait aussi entendre.

M. Louis Bonaparte est monté dans une voiture qui l'attendait à la grille du palais et a été reconduit par la députation de l'assemblée, dans d'autres voitures, jusqu'au palais de l'Élysée national, où il s'est installé à cinq heures du soir.

Le lendemain, le général Cavaignac lui a laissé sa carte.

*Ministère: français* Odilon Barrot, président et à la justice; Drouyn-de-Lhuys affaires étrangères; de Falloux, instruction publique et cultes; Léon de Maleville, intérieur; Bixio, agriculture et commerce, Léon Faucher, travaux publics; le gén: Rullière, guerre; de Tracy, marine; Passy finances.

Le Maréchal Eugéaud a été nommé Commandant en chef de l'armée des Alpes.

Le Général Changarnier réunit au commandement en chef de la garde nationale celui de l'armée de Paris

Le Col: Rebillot est nommé préfet de police.

L'ex-roi, aujourd'hui le gen. Jérôme Bonaparte a été nommé gouverneur des Invalides.

L'Archevêque de Paris, du consentement des curés Deguerry et Peletot a déterminé de faire quatre paroisses distinctes dans le territoire où il n'y avait jusqu'à présent que les curés de la Magdeleine et de S. Roch.

Il a aussi organisé l'officialité diocésaine par un mandement du 5 déc; il devait l'installer lui-même le 20. L'abbé Buquet est nommé official.

Le 18 déc. le *Cercle Catholique* de Paris, sous la présidence de M. de Montalembert, a adopté un projet d'*Adresse des Catholiques de France à Sa Sainteté*. Voici quelques passages de cette adresse, qui avoit déjà reçu beaucoup de signatures.

" Très-Saint Père,

" Le monde catholique a frémi d'une douloureuse indignation en apprenant l'attentat que Rome a vu s'accomplir contre Votre Sainteté. Puisse l'unanimité du sentiment public porter quelque consolation au cœur de notre Père bien aimé.

" Le suprême pontificat et le principat sacré formaient à Rome une union glorieuse et nécessaire; car il est bon qu'il y ait, dès ce monde, un trône où le prince soit un père, un État où les hommes soient moins des sujets que des fils!

" Cette union, scellée par les siècles, des insensés ont juré de la briser, ils l'ont juré; mais leur mauvais dessin périra!

" Très-Saint-Père, c'est notre espérance; mais si elle ne se réalisait pas, vos fils de France vous crieraient: Venez à nous! ou plutôt: Nous voici, nous, nos bras, nos biens, nos vies! Parlez, Très-Saint-

Père, nous attendons prosternés dans notre douleur aux pieds vénérés du Chef visible de l'Église, épouse du Christ,

" Catholiques, nous sommes prêts à vous suivre, comme Pierre suivit le Seigneur Français, nous voulons maintenir la fondation de Pépin et de Charlemagne. C'est la tradition française! La papauté, à Rome, ce n'est pas seulement l'Italie, c'est la Chrétienté!

ROME.—Les Chambres Romaines avaient nommé une députation composée de MM. Fusconi, l'abbé Nizzi, le prince Corsini, Pieri et Arrighi, qui a été à Gaëte pour engager le Souverain Pontife à retourner à Rome; mais elle n'a pas été reçue.

Le Pape lui a fait répondre à la frontière qu'il avait pourvu aux affaires de l'État par son bref du 27 Nov. et qu'il appelait la miséricorde céleste sur la tête de ses peuples.

Le 29 Novembre, Mamiani a adressé une note au corps diplomatique où il s'efforce de justifier sa conduite.

Le 9 Déc., le général Zucchi était encore à Bologne à la tête des troupes. Quelques jours plus tard, il est parti pour Gaëte avec le marquis de Bévilacqua.

Le 18 Décembre, à la suite de démonstrations populaires, le ministre Mamiani a donné sa démission, qui a été envoyée à Pie IX. Il s'est organisé, dit-on, une junte provisoire, composée de *Corsini, Zucchini* et *Camurata*. Mais Zucchini, sénateur de Bologne, a refusé cette charge.

SWITSE.—Le prisonnier de Chillon, Mgr. Et. Marilley, Evêque de Lausanne et de Genève a été mis en liberté le 14 déc. Le conseil d'État l'a fait conduire hors du territoire des Cantons et le prélat a protesté contre cet exil violent par écrit, comme citoyen suisse, comme catholique et comme Evêque.

Il s'est retiré au château de Divonne en France et y reçoit les hommages de tous les catholiques.

BRUXELLES.—Les États suivants doivent envoyer des représentants aux conférences de Bruxelles pour le règlement des affaires d'Italie: le Piémont, la Toscane, l'État Romain, Naples, la France, l'Angleterre, et l'Autriche.

#### ABOLITION DES MONASTÈRES. EN ANGLETERRE.

Aujourd'hui que les horreurs de l'indigence et de la pauvreté se font sentir presque partout, et que des protestants même de nos jours déclarent la perte des nombreuses communautés religieuses qui ont illustré l'Angleterre, j'ose me flatter que l'on ne me saura pas mauvais gré si j'entreprends de dire quelque